



Consignes : 1) Le téléphone portable n'est pas autorisé

2) Le candidat doit traiter un des trois sujets d'histoire de la première partie et un des deux sujets de géographie de la deuxième partie

Coefficients : (SVT) : 1 (SES) : 1 (SPM) : 1 (LET/LA/ARTS) : 3

Durée de l'épreuve : 4 heures

PREMIÈRE PARTIE (60%)

Histoire

Lisez attentivement l'ensemble documentaire avant de traiter le sujet choisi

Document 1

L'Armée d'Haïti à l'apogée de sa puissance

Figure prédominante et messager du gouvernement provisoire auprès de la nation, le colonel Magloire, membre de la junte et commandant des casernes Dessalines, s'était rapidement imposé sur l'échiquier politique. Sa victoire aux urnes, sous la bannière de l'union nationale, avait été celle de l'armée qui, par contrecoup, s'était retrouvée elle aussi au pouvoir et allait s'implanter plus profondément dans le paysage haïtien, exerçant sur la population un irrésistible attrait.

L'offensive de charme s'esquissait dès les premiers jours de la junte par l'institution de concerts hebdomadaires au Parc des palmistes. Les musiciens du corps de musique du Palais s'installaient sur la pelouse en bordure du boulevard Truman, et le public, tout en se promenant, se délectait d'harmonies musicales. Dans le dessein d'améliorer la qualité de l'orchestre du Palais, on confia, en décembre 1953, sa direction technique au violoniste et compositeur Marcel Van Thienen. Ancien élève de Jacques Thibaud et premier prix du Conservatoire de musique de Paris, Van Thienen avait écrit de nombreuses partitions symphoniques entrées pour la plupart dans le répertoire des stations de radiodiffusion de France, d'Angleterre, de Suisse et de Belgique.

Georges Corvignou. *Port-au-Prince au cours des ans*, Tome VIII, p. 21 (La ville contemporaine), 2^e partie (1950 - 1960)

Document 2

Le plan Marshall : aspects politiques

Peu après l'échec de la conférence de Moscou, le gouvernement français, dirigé par Paul Ramadier, décida de révoquer les ministres communistes, le 4 mai 1947. Le gouvernement italien, pour sa part, agit de même le 31 mai. La France et l'Italie se rangeaient donc plus nettement dans le « camp occidental ». Mais la constitution des « deux camps » ne se produisit réellement qu'à partir du mois de juin. Le 5 juin 1947, le général Marshall, secrétaire d'État américain, prononça à l'université Harvard un important discours. « La situation mondiale, dit-il, est très sérieuse ». La guerre a laissé des ruines telles que les « besoins de l'Europe... sont plus grands que sa capacité de paiement... il est nécessaire d'envisager une aide supplémentaire, une aide qui soit gratuite et qui soit très importante, sous peine de s'exposer à une dislocation économique, sociale et politique très grave ». Cette aide rendue indisponible par le manque de dollars (Dollar gap) qui affecte la France, l'Angleterre et, d'une façon générale, toute l'Europe, ne doit plus être accordée petit, irrégulièrement, comme cela avait été le cas depuis 1945, mais à une large échelle. D'autre part, il est nécessaire que cette aide soit accordée aux pays européens dans leur ensemble ; ceux-ci doivent au préalable dresser le bilan de leurs ressources et de leurs possibilités, et établir entre eux une coopération. Ainsi, avec la doctrine Truman, et le plan Marshall, les États-Unis optaient délibérément pour l'Europe, qu'ils considéraient comme l'élément décisif pour l'équilibre mondial. Toutefois la proposition s'adressait aussi à l'Europe orientale. Après quelques hésitations, les gouvernements français et britanniques conférèrent les 17 et 18 juin et décidèrent de ne rien faire sans prendre contact avec le gouvernement soviétique. L'attitude de la presse soviétique était assez nuancée au début pour que l'on pût espérer une participation de l'URSS à l'œuvre de coopération économique qui devait précéder, aux yeux du général Marshall, l'aide américaine. En Europe orientale, malgré la crainte de voir l'aide de Marshall s'appliquer à l'Allemagne et bâter son relèvement économique, on était assez favorable au projet.

Jean Baptiste Darande et André Kashi (Histoire des relations internationales Tome II, pp. 58 - 59)

Sujet I

L'intervention de l'armée dans la vie politique haïtienne après l'occupation américaine (1915- 1934)

Sujet II

La participation des États-Unis d'Amérique dans la reconstruction de l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Sujet III

Expliquez l'avènement de Paul Eugène Magloire au pouvoir en Haïti.

DEUXIÈME PARTIE (40%)

Géographie

En vous référant à l'ensemble documentaire, répondez aux cinq questions.

Document 1

Un point de vue américain sur la CEE

Au début de 1973, il était devenu presque patent que les relations atlantiques avaient besoin d'être revues. Car les conditions s'étaient profondément modifiées, et sur de nombreux fronts. Le 1^{er} janvier 1973, trois nouveaux membres firent admis dans la communauté économique européenne rejoignant les six pays qui l'avaient fondée en 1957 [...], la nouvelle Europe des neuf était désormais évoluer vers l'unification politique aussi bien qu'économique. L'Europe devenue économiquement forte et politiquement unie, la coopération transatlantique ne pourrait plus être cette entreprise américaine dans laquelle les consultations portaient essentiellement sur les projets américains [...] Nixon et moi voulions le bien de la communauté [mais] les dirigeants européens les plus partisans de l'unité européenne commençaient à percevoir un conflit entre l'unité atlantique et l'identité européenne. [...] la peur commune qui avait cimenté l'Alliance pendant les deux premières décennies de son existence était en train de disparaître ou, là où elle subsistait, elle fournissait des arguments pour apaiser Moscou.

Histoire - Géographie (Initiation économique). Haïti, p. 334 Sous la direction de Jean Brignon et de Robert Poliquen

Document 2

L'évolution de l'économie japonaise

Les États-Unis restent encore le premier pays client et le premier pays fournisseur du Japon. Cependant, l'Asie devient la principale zone d'expansion de l'économie japonaise et la première source de profit pour ses entreprises. Les échanges entre le Japon et la totalité des pays d'Asie représentent 40 % de son commerce, contre 25 % pour les États-Unis et 15 % pour l'Europe. Le Japon est le premier fournisseur de tous les pays asiatiques auxquels il apporte les équipements et les technologies qui soutiennent leur développement. Toutefois, les problèmes du Japon sont nombreux. Le pays dépend de l'extérieur pour ses approvisionnements énergétiques et alimentaires. Il connaît un ralentissement de ses exportations à cause de la crise asiatique et de la concurrence toujours plus vive des grandes firmes européennes et américaines. De nombreuses entreprises japonaises ont des difficultés. Enfin, depuis 1997, une crise bancaire et boursière grave ébranle la puissance japonaise.

(D'après J. M. Boulton, *Le Japon depuis 1945*, Armand Colin, 1998)

Questions

- 1- Présentez le document 2.
- 2- Résumez en quelques lignes le point de vue américain sur la CEE (document 1).
- 3- D'après le document 2, que représentent les grandes firmes européennes et américaines pour le Japon ?
- 4- Dégagez les objectifs poursuivis par les européens en créant la CEE (document 1).
- 5- Dans quelle mesure peut-on dire que le Japon joue un rôle important dans le développement des autres pays asiatiques ? (document 2)

Document 2

Les grandes métropoles des pays hautement développés sont les espaces moteurs de la mondialisation. Elles concentrent les impulsions : pôles de commandement et de gestion politiques, économiques, industriels et financiers (CBD), nœuds privilégiés de la concentration et de la circulation des richesses, des hommes, des savoirs, des informations (9), et espaces directs de la production. Les plus puissantes forment des mégalo-pôles.

Les métropoles, fonctionnant en réseaux, polarisent l'essentiel des flux : vingt d'entre elles gèrent 85 % des flux financiers mondiaux alors que vingt-cinq aéroports polarisent 70 % du trafic aérien. La métropolisation touche peu les pays du Sud, hormis des capitales économiques comme Sao Paulo qui monopolisent les activités modernes et internationalisées alors que l'explosion urbaine y accumule les dysfonctionnements : ceintures de bidonvilles, déficit d'équipements collectifs.

Jacqueline Jaffa - Jean-François Joly et Roger Rémery - L'espace mondial - Géographie 1^{re} S - Magnard page 34

Questions

- 1- Présentez le document 1.
- 2- Quels sont les facteurs du rôle dominant de l'agriculture américaine dans le monde ? (voir doc. 1)
- 3- Qu'est-ce qui rend l'agriculture américaine très productive ? (voir doc. 1)
- 4- Dégagez une conséquence de l'explosion urbaine dans les pays du Sud ? (voir doc. 2)
- 5- Pourquoi les grandes métropoles des pays hautement développés étaient-elles considérées comme les espaces moteurs de mondialisation ? (voir doc. 2)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENFP)
FILIÈRE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
AOÛT 2016
EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Consignes : 1) Le téléphone portable n'est pas autorisé.

2) Le candidat doit traiter un des trois sujets d'histoire de la première partie et répondre à toutes les questions de la deuxième partie.

Coefficients : (SVT) : 1 (SES) : 1 (SPM) : 1 (LET/LA/ARTS) : 3

Durée de l'épreuve : 4 heures

PREMIÈRE PARTIE (60%)

Histoire

Document 1

Le gouvernement haïtien désigna pour le représenter devant la commission permanente de Washington M. Abel-N. Leger, ancien ministre des relations extérieures, et M. Hoffman Philippe, ancien ambassadeur des États-Unis au Chili, assistés de M. Dantès Bellegarde et de M. Edmé Manigat Comme conseillers. La délégation haïtienne était en train de discuter avec la délégation dominicaine les bases d'un projet de conciliation quand elle reçut le texte d'un arrangement conclu, grâce à l'entremise de Mgr Silvan, nonce apostolique à Port-au-Prince et à Santo-Domingo, entre les gouvernements haïtien et dominicain. Cet arrangement fut entériné par la commission permanente de conciliation en sa séance du 31 janvier 1938 tenue au palais de l'Union Panaméricaine à Washington.

Par l'accord du 31 janvier 1938, le gouvernement dominicain, tout en exprimant ses regrets et sa réprobation des déplorables événements d'octobre 1937 et en promettant solennellement d'en faire rechercher et punir les auteurs avec promptitude et impartialité, s'engageait à payer sept cent cinquante mille dollars au gouvernement haïtien, lequel emploierait cette somme, selon son propre jugement, au mieux des intérêts des victimes ou de leurs familles. Par suite d'arrangements ultérieurs, cette somme ne fut pas payée en totalité. Le premier versement de deux cent cinquante mille dollars servit à établir des colonies agricoles. (Morne-des-Commissaires, Grand-Bassin, d'Osmond, Saltdère et Iliguay), où furent recueillis les rescapés et quelques familles des victimes du massacre.

Le règlement de l'affaire dominicaine ne fut pas accepté avec une grande satisfaction par l'opinion publique. Même pendant que se déroulaient les négociations, un attentat, dirigé contre le commandant de la garde présidentielle (colonel Amard) et le chef d'État-major du président Vincent (capitaine Merceron), avait été peut-être provoqué par des ressentiments personnels, mais il montra que l'harmonie n'était pas parfaite entre les officiers de l'armée, où une « purge » drastique parut nécessaire. D'autre part, le chef de l'État, dans les discours nombreux qu'il prononçait à travers la République, ne cessait de dénoncer en termes virulents les adversaires de son gouvernement, les rendant responsables de toute attaque ou de toute critique oubliée contre lui dans la presse étrangère, qui bien souvent, l'accusa d'avoir instauré en Haïti une dictature à la mode fasciste.

Dantès Bellegarde
L'Histoire de peuple haïtien (1492 - 1952)
Les Éditions Fardin, 2004, p. 304

Document 2

Louis Déjoie, Sénateur de la République, agronome et industriel très populaire, pion avancé de la bourgeoisie miliaire, laquelle s'était empressée de rompre les amarres et de désolidariser d'un Magloire décadent et moribond.

Pierre Eustache Daniel Fignolé, professeur, président-fondateur du Mouvement Ouvrier-paysan (le fameux MOP) orateur pétulant et pétillant, idole des masses port-au-princiennes.

François Duvalier, médecin taciturne, ex-secrétaire général du MOP de Fignolé, ex-Ministre de Dumarsais Estimé, porte-drapeau des idéaux de 46 et des aspirations des classes moyennes.

Déjoie et Duvalier pouvaient se prévaloir d'une popularité équivalente, avec la nuance - schématique que le premier tenait les forces d'argent et les ouvriers, tandis que le second dominait l'intelligentsia, les classes moyennes, la paysannerie et la frange intermédiaire de l'armée. (Laquelle le sauva bien souvent d'une arrestation certaine sous le règne de Magloire qui l'avait déclaré hors-la-loi et mis sa tête à prix).

Quant à Fignolé, s'il était moins connu sur le plan national, son charisme ensorcelant et son verbe enflammé entretenaient à la capitale un populisme fanatique et agressif, toujours prêt, au signal du Leader, à passer le « Rouleau Compresseur » sur la Cité.

Bien sûr, ils n'étaient pas les seuls en lice ni les uniques victimes des persécutions ni les seuls pensionnaires des geôles de « Kanson Fé ».

Dr Remy Gibot
Au gré de la mémoire François Duvalier, le mal aimé p.16

Document 3

La seconde Guerre mondiale a dépassé en horreur la première : villes rasées, installations industrielles méfiantes, voies de communication inutilisables sont une de ses conséquences. Les pertes humaines sont énormes : cinquante millions de morts, dont plus de la moitié sont des civils, l'Europe a été particulièrement atteinte avec vingt millions de victimes en URSS, six millions en Pologne, six cent mille en France, dont quatre cent mille civils. Les États-Unis ont été peu touchés puisque les combats ne se sont pas déroulés sur le sol.

La guerre a déclenché de vastes mouvements de populations : des frontières ont été déplacées. Des groupes minoritaires quittent, par peur, les pays où ils vivaient ; d'autres sont victimes d'un échange de populations, comme en Europe centrale.

La découverte des tortures, des massacres et de la Shoah bouleverse les opinions publiques. La seconde Guerre mondiale, plus encore que celle de 1914-1918, a gravement compromis la dignité humaine. Le tribunal qui se réunit à Nuremberg en novembre 1945 juge et condamne les principaux dirigeants nazis, mais cela ne suffit pas à apaiser les consciences. Les peuples, animés par l'esprit de la Résistance, veulent construire des sociétés nouvelles. Mais la méfiance divise profondément les vainqueurs.

Source : collection Nathan, Histoire / Géographie, p.92

Sujet I

Composition

Faites le point sur le comportement du président Sténio Vincent devant le massacre des Haïtiens en 1937 par les Dominicains.

Sujet II

Composition

Analysez la situation sociopolitique d'Haïti de 1956 à 1957.

Sujet III

En quoi la seconde guerre mondiale a-t-elle dépassé la première ?

DEUXIÈME PARTIE (40%)

GÉOGRAPHIE

Document 1

L'agriculture américaine est la première du monde par l'importance et la diversité de sa production. Cela s'explique par l'étendue de la surface cultivée (supérieure à la SAU de l'Union européenne) et la diversité climatique, l'existence d'un grand marché de consommation, enfin l'importance des moyens techniques et scientifiques qu'elle utilise.

L'agriculture est très productive. Les exploitations agricoles sont de plus concentrées (190 ha en moyenne). Les fermiers (agriculteurs) utilisent un parc de machines considérable : 18% des tracteurs du monde, des machines pour récolter les tomates, des avions pour répandre les pesticides. Ils consomment aussi beaucoup d'engrais.

Histoire / Géographie 5 - Sous la direction de
Martin Jernard Ratier page 222

Consignes : 1) Le téléphone portable n'est pas autorisé.
 2) Le candidat doit traiter un des trois sujets d'histoire de la première partie et répondre à toutes les questions de la deuxième partie.
 Coefficients : (SVT) : 1 (SES) : 1 (SPM) : 1 (LET/LA/ARTS) : 3
 Durée de l'épreuve : 4 heures

PREMIÈRE PARTIE (60%)

Histoire

Document 1

Adresse du Général Levert

Peuple Haïtien

L'Armée d'Haïti, une fois encore, se trouve à une croisée des chemins. De la voie qu'elle choisira dépendra le bonheur ou le malheur de tout un peuple. La brusque décision du Son Excellence le Président Paul Magloire de se retirer du pouvoir parce que, selon Elle, son mandat est conditionné par le Décret de la Junte de Gouvernement en date du 4 Août 1950 qui en fixe le terme au 6 Décembre 1956, plutôt que par les dispositions transitoires de la Constitution de 1950 qui le porte au 15 Mai 1957, a saisi automatiquement les Hauts Fonctionnaires prévus par l'article 81 de la Constitution pour exercer provisoirement les attributions du Pouvoir Exécutif jusqu'aux prochaines élections.

Au cours d'une entrevue qui eut lieu au Palais National ce matin vers les 9 heures, entre les Membres du Pouvoir Exécutif, le Président, le Vice-président et le plus ancien juge du Tribunal de Cassation et le Haut État-major de l'Armée d'Haïti, réunis par le chef de l'État qui avait tenu à leur faire part de sa décision irrévocable, le président du Tribunal de cassation a formellement demandé au Chef d'État-major si l'Armée garantissait dans les conjonctures actuelles l'ordre et la sécurité publique tout en restant dans le cadre de la Constitution et des lois. Celui-ci, pénétré de ses responsabilités envers le peuple haïtien tout entier et se faisant l'interprète du Haut État-major et de l'Armée toute entière, a fait un exposé minutieux et sincère de la situation, exposé duquel il ressort que ce Haut Fonctionnaire ne pourrait pas, vu la gravité exceptionnelle du moment, diriger les destinées du pays sans recourir à des mesures extralégales que seul un gouvernement fort est habile à prendre dans l'intérêt supérieur de la Nation.

Devant cet état de choses, le Président du Tribunal de Cassation, d'accord avec le Vice-président et le plus ancien juge, ont (sic) préféré s'en remettre au patriotisme et à la clairvoyance de l'Armée, détentrice de la force publique, pour dénouer la crise et envisager les mesures de sauvetage nécessaires...

*Dr Rouy Gilot
 Au gré de la mémoire
 François Duvallier, le mal aimé p. 39*

Document 2

La campagne pour la réélection n'en continua pas moins. Ceux qui étaient dans l'intimité de M. Vincent affirmaient qu'il tenait plus que jamais à garder le pouvoir. Aussi, tous les candidats à la députation pour 1940 déclarèrent-ils, dans leurs manifestations électorales, qu'ils réclamaient du peuple le « mandat impératif » de réélire M. Sténio Vincent – la volonté populaire étant la loi suprême supérieure à toute prescription constitutionnelle.

Quand les Chambres se réunirent en 1941, elles votèrent, respectivement les 10 et 13 mars, une Résolution commune qui décidait « qu'il y a lieu de prolonger de cinq ans la durée du second mandat dont est investi le Président de la République, le citoyen Sténio Vincent, à compter du 15 mai 1941 ». Elles demandèrent au Chef de l'État de soumettre cette Résolution à la ratification populaire. Mais Vincent répondit que le référendum était déjà fait en sa faveur puisque le peuple avait exprimé sa volonté « au moyen de ses bulletins de vote » à l'occasion des dernières élections législatives. Néanmoins, il refusa le mandat dont on voulait l'investir une troisième fois et, dans son message du 12 avril 1941 à l'Assemblée nationale, il laissa à celle-ci « toute latitude de

choisir le citoyen qui répondait aussi bien aux nécessités nationales et internationales du moment qu'à la continuité de la politique d'action économique et sociale du Gouvernement de 1930 ». Ce citoyen, il avait lui-même désigné aux suffrages des mandataires du peuple en le faisant venir de Washington pour le nommer sénateur de la République : c'était M. Elie Lescot, qui avait successivement occupé, sous l'Administration de M. Vincent, les fonctions de juge d'instruction, de commissaire du gouvernement.

Dontès Bellegarde Histoire du peuple haïtien (1492-1952) Les Éditions Fanm, Haïti 2014, p. 203.

Document 3

Hitler avait tout misé sur la surprise que lui assurait l'initiative, la rapidité des opérations permettant de battre séparément des adversaires dispersés et lents à se mettre en mouvement. Les premiers chocs illustrèrent avec éclat les mérites de cette conception.

L'écrasement, en septembre 1939, de la Pologne privée de tout appui russe ne soulevait guère de difficultés. Mais il révélait ou mettait en relief l'impuissance de la France et de l'Angleterre, incapables de porter le moindre secours à l'allié pour qui elles étaient entrées en guerre. Et les répercussions – politique chez les neutres d'Europe, psychologiques chez les belligérants – ne pouvaient manquer d'être graves.

L'épisode suivant est beaucoup plus complexe. Une des conditions posées par l'U.R.S.S., tant aux Alliés qu'à l'Allemagne, lors des négociations de l'été 1939, était le contrôle des pays baltes, de façon à préserver la liberté et la sécurité des accès à Leningrad : politique traditionnelle depuis Pierre le Grand. Elle se heurte aux réticences des Alliés, mais l'Allemagne ne fit pas de difficultés sur ce point. L'Esthonie, la Lettonie, la Lituanie se soumièrent, et l'URSS attaqua à la fin de novembre 1939 la Finlande récalcitrante, qui opposa une résistance inattendue. France et Angleterre méditèrent d'aller au secours de la Finlande, et du même coup eurent leur attention attirée par les pays scandinaves. Il s'agissait, pour eux, de priver l'Allemagne du fer suédois jugé indispensable à son industrie de guerre ; mais aussi pour l'Angleterre, de mieux fermer l'issue de la mer du Nord et peut-être de menacer la navigation allemande en Baltique. De son côté, l'Allemagne tenait à préserver la Baltique et la possibilité pour ses navires de débouché de la mer du Nord. C'était en somme, sous la forme d'une course à l'occupation de la Norvège, une véritable bataille de blocus qui s'engageait – de façon assez paradoxale, car les accords commerciaux germano-russes et la « non-belligérance » de l'Italie étaient de toute manière au blocus maritime britannique l'essentiel de son efficacité. Une fois de plus l'Allemagne devança ses adversaires, et grâce à la rapidité de ses mouvements terrestres, et à son aviation, elle tint en échec la supériorité navale britannique (avril - juin 1940) et mit la main sur la Norvège et le Danemark.

Source : Jacques Nègre, Précis d'histoire contemporaine, p. 577

Sujet 1

Composition

Appréiez le rôle des forces armées d'Haïti (FADH) dans la vie politique haïtienne, de 1950 à 1957.

Sujet 2

Composition

Analysez le contexte sociopolitique national dans lequel Elie Lescot est devenu président d'Haïti.

Sujet 3

La guerre de 1939 – 1945 mérite-elle pleinement l'épithète de mondiale ?

DEUXIÈME PARTIE (40%)

GÉOGRAPHIE

Document 1

L'Union européenne est le deuxième producteur agricole après les États-Unis : c'est le premier producteur de vin (60% de la production mondiale), un grand producteur de viande et de lait, de blé, de maïs et de sucre. Largement autosuffisante pour presque tous les produits, l'Union européenne concurrence les États-Unis sur les marchés mondiaux (c'est le deuxième exportateur mondial). Enfin, elle est au centre d'un puissant complexe agro-industriel.

La puissance agricole est le fruit de la modernisation rapide de l'agriculture depuis trente ans. Les exploitations se sont concentrées, mécanisées, et de plus en plus d'engrais chimiques et de pesticides ont été utilisés. L'irrigation et les cultures sous serre se sont développées.

Histoire / Géographie 3^e – Sous la direction de Martin Juvet-Hallier page 266

Document 2

Le FMI et la banque mondiale favorisent la mondialisation en conditionnant leurs interventions financières à la mise en œuvre de politiques libérales : ouverture à l'extérieur, privatisations, réduction des budgets sociaux et des subventions aux produits de première nécessité. Ces politiques ont souvent pour effet d'aggraver les conditions de vie des populations locales.

L'OMC œuvre à la libération des échanges grâce à un arsenal de règles contraignantes et de sanctions. La mise en contact brutale de territoires aux niveaux de compétitivité très différents s'avère très coûteuse pour les pays les plus faibles.

La régulation de la mondialisation est donc limitée. Les agences de l'ONU comme le PNUD, la CNUCED, l'OIT, plus sensibles aux exigences de développement des pays du Sud et aux intérêts des salariés, disposent de peu de moyens et de pouvoirs réels.

Jacqueline Jolly, Jean François Joly et Roger Réinert – L'Esprit mondial – Géographie 1^{er} S – Magnard – page 12

Questions

- 1- Présentez le document 2.
- 2- En quoi le FMI et la Banque Mondiale favorisent-ils la mondialisation ? (voir doc. 2)
- 3- Qu'est-ce que la mondialisation ? (voir doc. 2)
- 4- Comment peut-on expliquer la puissance agricole de l'Union européenne ? (voir doc. 1)
- 5- Analysez les caractéristiques de la production agricole des USA et de l'UE considérés dans ce secteur comme les deux plus grands producteurs du monde. (voir doc. 1)

Consignes : 1) Le téléphone portable n'est pas autorisé.
2) Le candidat doit traiter un des trois sujets d'histoire de la première partie et répondre à toutes les questions de la deuxième partie.
Coefficients : (SVT) : 1 (SES) : 1 (SPM) : 1 (LET/LA/ARTS) : 3
Durée de l'épreuve : 4 heures

PREMIÈRE PARTIE (60%)

Histoire

Document 1

La présidence à vie n'équivalait donc absolument pas à une assurance-vie pour François Duvalier. Surtout pas. Loin s'en faut. L'opposition reçut le coup comme une provocation qui exacerba sa haine et son désespoir. D'adversaire politique qu'on allait s'évertuer à battre aux urnes de 1967, si elles étaient honorables. Duvalier était devenu un ennemi à abattre. L'opposant devait élaborer de nouveaux plans de vie pour un plus long terme. Le maquis et les misères risquaient de durer plus longtemps que prévu, l'exil de s'étendre sur la durée de toute une vie d'homme. Les données avaient radicalement changé. Il ne s'agissait plus maintenant de renverser Duvalier qui pouvait se prévaloir, où qu'il pût se trouver sur la planète, du rétablissement de la présidence à vie pour revendiquer un pouvoir à l'encontre de tout remplaçant. Dorénavant, il s'agissait de le tuer et, pourquoi pas, traîner son cadavre désarticulé à travers les rues de la Capitale, pour éradiquer le symbole et le mythe... Pour mettre fin à la présidence de Duvalier, il fallait dorénavant mettre un terme à sa vie.

Décidément, l'homme inspirait des sentiments extrêmes. Autant ses fans l'adoraient, autant ses adversaires l'abominaient. On ne l'approchait, on ne pensait à lui, que pour l'aimer jusqu'au sacrifice ou le haïr jusqu'au meurtre. Sa compagnie imposait la soumission ou soulevait la révolte. L'homme ne connaissait pas de demi-mesure, de moyen terme. Il gagnait et gâtait ses partisans de toutes les délices du pouvoir, il accueillait et combattait ses adversaires jusqu'à l'anéantissement. De l'or pour ses amis, du plomb pour ses ennemis. Une telle philosophie, manichéenne au finish, ne laissait donc aucune alternative à l'adversaire. Et si les USA de l'après-Kennedy décidèrent de ne plus l'inquiéter, l'opposition interne et externe allait lui asséner des coups d'une grande férocité.

Dr Roux Gilbert, Au gré de la mémoire, François Duvalier, le seul amour, p. 200
ART

Document 2

A quatre heures de cette journée mémorable du 11 janvier 1946, le colonel Franck Lavaud, chef d'État-Major général de la Garde d'Haïti, lut à la radio la proclamation suivante :

« Devant la situation exceptionnellenent tragique que connaît le pays à l'heure actuelle et l'impossibilité, pour le Gouvernement, de former un nouveau cabinet dans lequel seraient représentés tous les partis qui ont exprimé leurs desiderata, devant l'échec des efforts tentés de bonne foi pour arriver à une conciliation qui ramènerait l'ordre et le calme dans la vie haïtienne, l'Armée, par l'organe de son Haut État-major, a pris la décision de demander au Président de la République d'abandonner ses pouvoirs, et de se constituer en Comité Exécutif Militaire pour assurer les obligations de l'État, en attendant la solution des problèmes qui se posent. »

« Nous n'avons aucune ambition politique. Nous désirons seulement obtenir que la quiétude revienne dans les familles et la paix dans les rues. Nous garantissons la sécurité aux institutions haïtiennes et étrangères. Nous garantissons toutes libertés demandées pour l'instauration d'un régime entièrement démocratique. Dès que le calme reviendra – et nous sommes persuadés que le peuple haïtien comprendra la nécessité de nous aider à le ramener – nous garantissons que le peuple sera appelé à élire librement ses représentants, et le Comité Exécutif Militaire remettra le pouvoir à celui qui aura été choisi par les mandataires de la Nation. »

Nous faisons un appel urgent au Peuple Haïtien pour qu'il nous fasse confiance et reprenne immédiatement la vie normale – condition essentielle d'une sage et rapide solution des problèmes actuels. L'ex-Président Elie Lescot est actuellement prisonnier en sa résidence au Manoir des Lauriers, sous la surveillance de l'Armée. »

Le Comité Exécutif Militaire était composé du Colonel Franck Lavaud président, du Major Antoine Levelt, directeur de l'Académie Militaire, et du Major Paul E. Magloire, commandant de la Garde du Palais National.

M. Elie Lescot et sa famille s'embarquèrent, la nuit du 14 janvier dans un avion qui les transporta à Miami, et de là ils se rendirent par chemin de fer au Canada.

Dans la Belgique, Histoire du peuple (1992-1997)
Les Éditions Fata Morgana, 2004, p. 318

Document 3

La crise

Le 28 juin, l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand marque le point de départ de la crise de l'été 1914, et le 28 juillet la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, celui de la guerre mondiale. Comment une telle évolution a-t-elle été possible ?

Entre l'Autriche et la Serbie, les questions économiques sont mineures. Par contre, la Serbie gêne l'Autriche dans sa politique balkanique et elle constitue un pôle d'attraction pour les minorités slaves du Sud. C'est un danger limité, mais réel pour l'Autriche, d'autant plus que les crises balkaniques de 1912 et de 1913 l'ont encore accentué. Mais le rapport de forces n'autoriserait pas une attitude très intransigente de la Serbie en cas de crise grave avec son puissant voisin. C'est d'ailleurs ce qui se passe en juillet 1914 lorsque l'Autriche, accusant la Serbie de complicité dans l'attentat de Sarajevo, lui envoie, le 23, un ultimatum : la Serbie fait une réponse conciliante à Vienne. Mais lorsque le gouvernement autrichien ne s'en contente pas, lorsqu'il lui déclare la guerre, le 28, la question est devenue européenne. Déclare la Serbie il y a la Russie.

Le soutien que Saint-Petersbourg apporte à Belgrade s'explique par les ambitions politiques, les préoccupations religieuses, le souci du prestige de la Russie. Là encore les intérêts économiques n'apparaissent pas au premier plan. Or, en 1908, la Russie a subi lors de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche un recul sensible de son influence dans les Balkans. Peut-elle en consentir un second en 1914 ?

Sources : Jacques Hérib, Précis d'histoire contemporaine, p. 423

Sujet I

Composition

Analysez les relations de François Duvalier avec l'opposition politique.

Sujet II

Composition

Mettez en relief le poids de l'armée dans la vie politique haïtienne des années 50.

Sujet III

Comment l'évolution de la crise de l'été 1914 a-t-elle été possible ?

DEUXIÈME PARTIE (40%)

GÉOGRAPHIE

Document 1

La main-d'œuvre japonaise est très efficace et dévouée. Son haut niveau d'instruction lui permet de s'adapter rapidement aux changements technologiques.

Les grandes entreprises, regroupées dans les conglomérats ou keiretsus, investissent beaucoup dans les technologies les plus récentes et la recherche.

L'État joue un rôle moteur dans l'économie en particulier à travers le Ministère de l'Industrie et du Commerce international. Il donne des informations aux entreprises, accorde des aides financières aux secteurs industriels d'avenir, aide la recherche, investit dans les infrastructures (ports, voies ferrées...). Ces dépenses sont permises grâce à la relative faiblesse du budget militaire.

Histoire-Géographie J'sois la direction de Martin Farnet-Holler page 228

Document 2

La domination actuelle américaine dans tous les domaines (économique, culturel, idéologique) résulte d'un faisceau complexe de causes. L'histoire mondiale ou nationale a été tour à tour favorable : la rivalité franco-anglaise a accéléré l'indépendance, les guerres napoléoniennes ont permis le décollage économique à l'abri de la concurrence européenne. À partir de 1811, le démantèlement des empires coloniaux espagnols et portugais en Amérique latine laisse les États-Unis, seule grande puissance pouvant exprimer sa volonté de contrôle du continent. C'est la « doctrine de Monroe » en 1823 et son application avec de fréquentes interventions armées en Amérique centrale à partir de la fin du XIX^e siècle.

Henri Bernard et François Siret, Histoire Terminiade L.E.S.S. - Le monde contemporain de 1919 à nos jours - Hachette page 216

Questions

- 1- Présentez le document 1.
- 2- Relevez dans le document 1 les atouts de la puissance économique du Japon.
- 3- Montrez le rôle moteur joué par l'État dans l'économie du Japon. (voir doc. 1)
- 4- Comment se manifeste la domination américaine dans le monde ? (voir doc. 2)
- 5- Qu'entendez-vous par doctrine de Monroe ? (voir doc. 2)

Consignes : 1) Le téléphone portable n'est pas autorisé.

2) Le candidat doit traiter un des trois sujets d'histoire de la première partie et répondre à toutes les questions de la deuxième partie.

Coefficients : (SVT) : 1 (SES) : 1 (SPM) : 1 (LET/LA/ARTS) : 3

Durée de l'épreuve : 4 heures

PREMIÈRE PARTIE (60%)

Histoire

Document 1

Dès son discours d'investiture, le 22 octobre 1957, le dessalinien Duvalier s'aligna en souhaitant la portoricisation d'Haïti et jusqu'en 1959, il prôna une coopération large et totale avec Washington. Mais, le 1^{er} janvier 1959, à Cuba, la révolution fidéliste triompha, changeant la conjoncture régionale et les américains tombèrent dans l'obsession de la contagion castriste. En 1960 - 1961, l'administration Eisenhower-Nixon versa 12 millions de dollars au gouvernement haïtien dont 62% allèrent à la Défense Nationale, puis 6 millions dépensés sans justification par le pouvoir à Port-au-Prince. Au début de cette nouvelle décennie, la milice duvaliériste semait la terreur, son chef en profita pour prolonger son mandat, affichant un prétendu nationalisme pour s'opposer à toute enquête de l'OEA sur la situation des droits humains en Haïti. Mais, ses ennemis répétés d'argent à cause de la mauvaise gestion, de la corruption, des besoins croissants de ses appareils de répression portaient toujours Duvalier à solliciter les États-Unis où la nouvelle administration libérale de John Kennedy considérait Haïti comme un terrain propice à l'implantation communiste à cause du régime rétrograde et sanguinaire qui y prévalait.

Après deux offres de Port-au-Prince pour bases de missiles et station navale au Pentagone en 1958 et en 1961, malgré le vote haïtien contre Cuba à Punta del Este en 1962, Kennedy s'obstina à conjurer Duvalier au passé composé. Ce dernier avait beau mettre l'armée haïtienne à la disposition de Washington lors de la crise des missiles à Cuba (1962), menacer de s'adresser à l'Est pro-soviétique, jouer la carte de la «négritude», les relations continuaient de se détériorer. De 1961 à 1963, Duvalier tomba presque dans l'isolement car en plus des menaces d'intervention militaire américaine, le nouveau président dominicain, le libéral Juan Bosch menaçait aux frontières et seul le gouvernement français de Charles de Gaulle lui promettait un appui diplomatique en cas d'urgence Yankee.

Michel Soukhor

Entretien avec Histrion, tome III, p. 25

Document 2

Entre 1964 et 1968, l'administration Johnson se donna comme mot d'ordre : « Ne faisons pas languir le bateau ». C'est-à-dire d'un côté, ne pas décourager l'opposition, de l'autre, soutenir discret, indirect au régime d'abord par le canal de l'organisation C.A.R.E. aux conditions posées par Duvalier (pas de contrôle sur l'aide en échange de l'anti-communisme), puis par un accord à un prêt de 2,6 millions de dollars de la B.I.D., finalement par une garantie de prêt de 4 millions de l'A.I.D. Les Haïtiens, pour la plupart, ignoraient que la famille Lyndon Johnson se souciait de garantir ses propres investissements à la Minoterie d'Haïti par l'intermédiaire du groupe Marchinson et à la compagnie américaine productrice de viande - Hamco, travaillant également en Haïti. L'opposition de droite, après l'échec de l'invasion de Cambré (1963), de la guérilla de 13 jeunes hommes dans la Grand'Anse (1964), toutes deux apparemment soutenues par la C.I.A., se trouva réduite aux dérives clandestines de radio et aux verbiages des réunions d'exilés. Victoire finale de Duvalier quand l'administration Nixon, voulant finir le double jeu de son prédécesseur, tendit la main à son poulain des élections de 1957. En 1969, le Sénateur Rockefeller fut dépêché en mission d'information et rapporta qu'Haïti n'avait rien à voir avec les vœux des USA pour la démocratie dans les Caraïbes, qu'il se fallait pour expérer de bons dirigeants dans ce pays particulier (dans les Caraïbes) il fallait et qu'il fallait. Washington devait s'occuper de l'ancien gouvernement de journaux à la fois des défis et problèmes et des côtés négatifs.

Aussi, à son retour aux États-Unis, Rockefeller réclama davantage d'aide économique et militaire pour un régime qui venait de liquider une guérilla communiste (1969).

Michel Soukhor

Entretien avec Histrion, tome III, p. 29

Document 3

Les effets de la Grande Guerre

Nous ne pouvons traiter ici de ces effets au sens le plus large. Les effets humains, moraux, intellectuels, sociaux de la guerre ont probablement été les plus considérables, mais ils n'ont guère fait l'objet d'études systématiques, et de toute manière excéderaient largement le cadre de cet essai. C'est uniquement des effets matériels et économiques que nous nous occuperons.

La grande Guerre a engendré d'abord des destructions matérielles considérables, dont on peut trouver le détail dans les rapports présentés à la Commission des Réparations. Reproduire ici les totaux chiffrés de ces destructions offrirait toutefois peu d'intérêt, car l'évaluation des dommages, surtout en période de prix particulièrement instables, soulève des problèmes spécialement difficiles, sinon même insolubles. Au surplus, ces destructions ont été très localisées : elles concernent essentiellement les régions du nord de la France, et la flotte marchande britannique. Et, cinq ou six ans après la fin des hostilités, les dégâts sont, pour la plus grande partie, réparés. Les besoins de la reconstruction ont stimulé

L'activité économique tout en aggravant, évidemment, l'endettement des pays qui devaient reconstruire.

Enfin nous arrivons à un effet beaucoup plus important, quoique beaucoup moins simple à caractériser : du conflit armé, C'est l'influence qu'il a exercée, de manière plus ou moins indirecte, sur les forces productives des différentes nations.

L'Activité des principaux belligérants — États-Unis compris — a été de plus en plus assujettie aux nécessités de la guerre, au détriment de la satisfaction des besoins civils. C'est dire que l'Europe a dans une large mesure cessé d'être le fournisseur du reste du monde en produits industriels, et que même elle s'est vue à acheter au-delà de ce qu'elle produisait elle-même. En conséquence, les pays d'outre-mer ont rapidement développé leurs industries. La guerre finie, les anciens belligérants ont bientôt repris leurs activités de paix. Ainsi, selon un raisonnement courant qui séduit par sa simplicité, se serait établie une situation de surproduction relative, devant aboutir à une crise si tôt satisfaite les besoins exceptionnels de la reconstruction. Situation aggravée, ajout-on, par les traités de paix qui ont morcelé l'Europe centrale en petits États nouveaux ; ceux-ci se sont hâtés, à l'abri de murailles douanières, de créer de nouvelles industries qui n'avaient pas leur utilité dans l'ancienne division du travail.

Source : Jacques Nègre, *Problèmes d'histoire contemporaine*, pp. 469 - 481

Sujet I

Composition

Analysez les relations de François Duvalier avec les États-Unis de 1957 à 1971.

Sujet II

Composition

Montrez comment François Duvalier a exploité la période de la guerre froide pour se maintenir au pouvoir.

Sujet III

La guerre de 1914 et les transformations de l'économie mondiale.

DEUXIÈME PARTIE (40%)

GÉOGRAPHIE

Document 1

L'union européenne ne correspond pas géographiquement à l'Europe. La Suisse et la Norvège, les pays d'Europe centrale et orientale, anciennement communistes, n'en font pas partie. La construction européenne n'est pas encore achevée :

- L'Union n'est pas un État, avec un gouvernement commun élu par tous les Européens, mais une association d'États qui prennent encore beaucoup de décisions à l'unanimité.
- Les lois fiscales et sociales (salaire minimum, temps de travail hebdomadaire...) ne sont pas les mêmes dans tous les États. Dans des domaines comme la police, la justice, l'éducation, la politique de chaque État est différente.
- L'Union n'a pas de vraie politique étrangère commune, ni d'armée commune, et souvent, les positions des États divergent. L'Union pèse donc d'un faible poids politique sur la scène internationale.

Histoire - Géographie 2^e - sous la direction de Martin Jorrel - Hatier - page 272

Document 2

« Les États-Unis ont exporté sept fois plus de programmes de télévision que leur concurrent immédiat, la Grande-Bretagne. Au sein du marché européen, les 100 premières chaînes de télévision importent des États-Unis 69% des programmes de fiction diffusés. Par ailleurs, les sociétés américaines occupent, selon les pays, de 80 à 90% du marché mondial de vidéo. Le cinéma connaît un succès mondial. Les films américains représentent 6 à 7% de la production mondiale mais occupent 50% du temps de projection. »

Histoire - Géographie 2^e - sous la direction de Martin Jorrel - Hatier - page 214

Questions

- 1- Présentez le document 2.
- 2- Faites ressortir l'influence des États-Unis d'Amérique dans le monde. (voir doc. 2)
- 3- Évoquez quelques obstacles à la construction de l'union européenne. (voir doc. 1)
- 4- Comment expliquez la domination Américaine sur le plan culturel ? (voir doc. 2)

Consignes : 1) Le téléphone portable n'est pas autorisé

2) Le candidat doit traiter un des trois sujets d'histoire de la première partie et répondre à toutes les questions de la deuxième partie

Coefficients : (SVT) : 1 (SES) : 1 (SPM) : 1 (LET/LA/ARTS) : 3

Durée de l'épreuve : 4 heures

PREMIÈRE PARTIE (60%)

Histoire

Document 1

Le gouvernement haïtien désigna pour le représenter devant la commission permanente de Washington M. Abel-N. Leger, ancien ministre des relations extérieures, et M. Hoffman Philippe, ancien ambassadeur des États-Unis au Chili, assistés de M. Dantès Bellegarde et de M. Edmé Marigat Comme conseillers. La délégation haïtienne était en train de discuter avec la délégation dominicaine les bases d'un projet de conciliation quand elle reçut le texte d'un arrangement conclu, grâce à l'entremise de Mgr Sylvestre, nonce apostolique à Port-au-Prince et à Santo-Domingo, entre les gouvernements haïtien et dominicain. Cet arrangement fut entériné par la commission permanente de conciliation en sa séance du 31 janvier 1938 tenue au palais de l'Union Panaméricaine à Washington.

Par l'accord du 31 janvier 1938, le gouvernement dominicain, tout en exprimant ses regrets et sa réprobation des déplorables événements d'octobre 1937 et en promettant solennellement d'en faire rechercher et punir les auteurs avec promptitude et impartialité, s'engageait à payer sept cent cinquante mille dollars au gouvernement haïtien, lequel amplifierait cette somme, selon son propre jugement, au mieux des intérêts des victimes ou de leurs familles. Par suite d'arrangements ultérieurs, cette somme ne fut pas payée en totalité. Le premier versement de deux cent cinquante mille dollars servit à établir des colonies agricoles. (Mortier-Des-Commissaires, Grapd-Bassin, d'Osmond, Saladière et Billiguy), où furent recueillis les rescapés et quelques familles des victimes du massacre.

Le règlement de l'affaire dominicaine ne fut pas accepté avec une grande satisfaction par l'opinion publique. Même pendant que se déroulaient les négociations, un attentat, dirigé contre le commandant de la garde présidentielle (colonel Armand) et le chef d'Etat-major du président Vincent (capitaine Merceron), avait été peut-être provoqué par des ressentiments personnels, mais il montra que l'harmonie n'était pas parfaite entre les officiers de l'armée, où une « purge » drastique parut nécessaire. D'autre part, le chef de l'Etat, dans les discours nombreux qu'il prononçait à travers la République, ne cessait de dénoncer en termes virulents les adversaires de son gouvernement, les rendant responsables de toute attaque ou de toute critique oubliée contre lui dans la presse étrangère, qui bien souvent, l'accusa d'avoir instauré en Haïti une dictature à la mode fasciste.

Dantès Bellegarde
L'Histoire de peuple haïtien (1492 - 1952)
Les Éditions Fanfan, 2004, p. 304

Document 2

Louis Déjoie, Sénateur de la République, agronome et industriel très populaire, pion avancé de la bourgeoisie mulâtre, laquelle s'était empressée de rompre les amarres et de désolidariser d'un Magloire décadent et moribond. Pierre Eustache Daniel Fignolé, professeur, président-fondateur du Mouvement Ouvrier-paysan (le fameux MOP) orateur pétulant et pétillant, idole des masses port-au-princiennes.

François Duvalier, médecin taciturne, ex-secrétaire général du MOP de Fignolé, ex-Ministre de Dumarsais Estimé, porte-étendard des idéaux de 46 et des aspirations des classes moyennes.

Déjoie et Duvalier pouvaient se prévaloir d'une popularité équivalente, avec la nuance - schématique que le premier tenait les forces d'argent et les ouvriers, tandis que le second dominait l'intelligentsia, les classes moyennes, la paysannerie et la fange intermédiaire de l'armée. (Laquelle le salua bien souvent d'une arrestation certaine sous le règne de Magloire qui l'avait déclaré hors-la-loi et mit sa tête à prix).

Quant à Fignolé, « il était moins connu sur le plan national, son charisme névrosé et son verbe enflammé entretenaient à la capitale un populisme fanatique et agressif, toujours prêt, au signal du Leader, à passer le « Rouleau Compresseur » sur la Cité.

Bien sûr, ils n'étaient pas les seuls en lice ni les uniques victimes des persécutions ni les seuls pensionnaires des geôles de « Kamon Fé ».

De Rony Glin

À la gré de la mémoire François Duvalier, le mal nous p-36

Document 3

La seconde Guerre mondiale a dépassé en horreur la première : villes rasées, installations industrielles anéanties, voies de communication inutilisables sont une de ses conséquences. Les pertes humaines sont énormes : cinquante millions de morts, dont plus de la moitié sont des civils. L'Europe a été particulièrement atteinte avec vingt millions de victimes en URSS, six millions en Pologne, six cent mille en France, dont quatre cent mille civils. Les États-Unis ont été peu touchés puisque les combats ne se sont pas déroulés sur le sol.

La guerre a déclenché de vastes mouvements de populations : des frontières ont été déplacées. Des groupes minoritaires quittent, par peur, les pays où ils vivaient ; d'autres sont victimes d'un échange de populations, comme en Europe centrale.

La découverte des tortures, des massacres et de la Shoah bouleversa les opinions publiques. La seconde Guerre mondiale, plus encore que celle de 1914-1918, a gravement compromis la dignité humaine. Le tribunal qui se réunit à Nuremberg en novembre 1945 juge et condamne les principaux dirigeants nazis, mais cela ne suffit pas à apaiser les consciences. Les peuples, animés par l'esprit de la Résistance, veulent construire des sociétés nouvelles. Mais la méfiance divise profondément les vainqueurs.

Source : collection Nathan, Histoire / Géographie, p. 92

Sujet I

Composition

Faites le point sur le comportement du président Sténio Vincent devant le massacre des Haïtiens en 1937 par les Dominicains.

Sujet II

Composition

Analysez la situation sociopolitique d'Haïti de 1956 à 1957.

Sujet III

En quoi la seconde guerre mondiale a-t-elle dépassé la première ?

DEUXIÈME PARTIE (40%)

GÉOGRAPHIE

Document 1

L'agriculture américaine est la première du monde par l'importance et la diversité de sa production. Cela s'explique par l'étendue de la surface cultivée (supérieure à la SAU de l'Union européenne) et la diversité climatique, l'existence d'un grand marché de consommation, enfin l'importance des moyens techniques et scientifiques qu'elle utilise.

L'agriculture est très productive. Les exploitations agricoles sont de plus concentrées (190 ha en moyenne). Les fermiers (agriculteurs) utilisent un parc de machines considérable : 18% des tracteurs du monde, des machines pour récolter les tomates, des avions pour répandre les pesticides. Ils consomment aussi beaucoup d'engrais.

Histoire / Géographie P - Sous la direction de
Martin Joriel Hater page 223

Document 2

Les grandes métropoles des pays hautement développés sont les espaces moteurs de la mondialisation. Elles concentrent les impulsions : pôles de commandement et de gestion politiques, économiques, industriels et financiers (CBD), noeuds privilégiés de la concentration et de la circulation des richesses, des hommes, des savoirs, des informations (9), et espaces directs de la production. Les plus puissantes forment des mégalo-pôles.

Les métropoles, fonctionnant en réseaux, polarisent l'essentiel des flux : vingt d'entre elles gèrent 85 % des flux financiers mondiaux alors que vingt-cinq aéroports polarisent 70 % du trafic aérien. La métropolisation touche peu les pays du Sud, hormis des capitales économiques comme São Paulo qui monopolisent les activités modernes et internationalisées alors que l'explosion urbaine y accumule les dysfonctionnements : ceintures de bidonvilles, déficit d'équipements collectifs.

Jacqueline Jaffu - Jean-François Joly et Roger Ratner - L'Espace mondial - Géographie 1^{re} S - Magnard page 34

Questions

Présentez le document 1.

Quels sont les facteurs du rôle dominant de l'agriculture américaine dans le monde ? (voir doc. 1)

Qu'est-ce qui rend l'agriculture américaine très productive ? (voir doc. 1)

Dégagez une conséquence de l'explosion urbaine dans les pays du Sud ? (voir doc. 2)

Pourquoi les grandes métropoles des pays hautement développés étaient-elles considérées comme les espaces moteurs de mondialisation ? (voir doc. 2)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENFP)
FILIÈRE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
SESSION ORDINAIRE - JUIN 2018
EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES
SÉRIES SMP/SVT/LLA
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Population

Consignes : Le téléphone portable n'est pas autorisé.

Coefficients : (SVT) : 1 (SES) : 1 (SPM) : 1 (LET/LA/ARTS) : 3

Durée de l'épreuve : 4 heures

PREMIÈRE PARTIE (60%)

Histoire Nationale et Universelle (60%)

Répondez aux questions sur le document d'Histoire Nationale ou sur le document d'Histoire Universelle

Histoire Nationale

Document 1

Ayant pris possession du fauteuil présidentiel, au cours d'une cérémonie qui réunit amicalement au Palais National le Chef d'État sortant et le nouvel élu, M. Elie Lescot fit connaître au peuple sa ferme volonté de continuer le programme de son prédécesseur basé « sur la paix par l'ordre et le travail, sur le renforcement de ses capacités productives et le concept généreux d'une justice sociale de plus en plus élargie ». Son rêve le plus cher, disait-il, était de « pouvoir, par le travail organisé, bannir de l'esprit de l'Haïtien la politique telle qu'elle est malheureusement comprise par beaucoup de nos compatriotes – la politique malsaine de l'intrigue, du tripotage, la politique destructive de la dénonciation lâche, du mensonge et de la calomnie, et de faire régner, à la place des dissensions fatales qu'entraîne cette politique, la Charité, la grande Charité chrétienne, grâce à un enseignement fortement religieux et hautement moral ».

Quant à sa politique extérieure, il la définissait de la manière suivante : « J'entends qu'Haïti apporte son concours le plus complet pour la sauvegarde de la démocratie exposée aujourd'hui à l'invasion des idéologies régressives et aux assauts dévastateurs des impérialismes débridés, en délire de conquête... Il faut que le monde entier sache que la République d'Haïti entend marcher dans une union parfaite avec ses vingt républiques-sœurs de ce continent, et il convient de proclamer, avec la force d'une profession de foi, que notre sort est profondément lié au sort des États-Unis d'Amérique ; j'entends que notre politique internationale soit le reflet fidèle et sincère de la politique internationale de notre généreuse et puissante voisine... Des circonstances géographiques inéluctables et aussi certaines contingences d'ordre international font de la République Dominicaine notre alliée naturelle. »

Histoire du peuple Haïtien, Dantès Bellegarde, p. 307

Questions

- 1- Présentez le document
- 2- Présentez les circonstances entourant l'accession à la première magistrature de l'État de M. Lescot.
- 3- A l'aide du document, dégager les grandes lignes du programme gouvernemental de M. Elie Lescot.
- 4- Quelle était la nature des relations diplomatiques du gouvernement de Lescot avec les deux pays cités dans le document.
- 5- Haïti pouvait-elle, comme le prétendait Lescot, apporter véritablement son concours le plus complet pour la sauvegarde de la démocratie mondiale menacée par des régimes totalitaires ?

Histoire Universelle

Document 1

En 1939 (dès 1937 en Extrême-Orient) s'ouvre le plus effroyable conflit de l'histoire humaine. Il est, pour une large part, le fruit de la grande crise économique des années trente et de la montée du fascisme, eux-mêmes résultats de la Grande Guerre de 1914-1918. En fait, dans sa dimension européenne tout au moins, la Seconde Guerre Mondiale n'est que la deuxième phase d'une « Grande Guerre Civile de l'Europe »,

commencée en 1914 et suspendue provisoirement par la paix boiteuse de 1919, simple trêve due essentiellement à l'épuisement de belligérants. Préparé de longue main et présentant des aspects radicalement nouveaux, ce conflit ravage l'Europe et l'Asie avant d'entraîner dans son tourbillon des États-Unis pourtant bien abrités dans leur île-continent, et s'achève sur de telles horreurs que toute l'histoire humaine semble y hasarder vers un avenir incertain et terrifiant.

Histoire du XXe siècle, 7^e Édition, Georges Langlois, p. 175

Questions

- 1- De quelle crise économique l'auteur parle-t-il dans le document ? En quel sens la Seconde Guerre Mondiale est-elle le fruit de cette crise ?
- 2- Situez la Seconde Guerre Mondiale dans le temps, puis donnez l'élément déclencheur de cette Guerre.
- 3- Quelles sont les caractéristiques qui font de ce conflit une guerre d'un type nouveau ?
- 4- Dégagez, entre 10 à 15 lignes, les conséquences de cette guerre.

DEUXIÈME PARTIE (40%) (Obligatoire)

GÉOGRAPHIE

Document 1

La suprématie des États-Unis passe par la domination politique, technologique, économique et militaire. Avec un territoire de 9,3 millions de km² et 290 millions d'habitants, ils disposent d'atouts considérables. Les canaux de cette domination sont nombreux : la puissance scientifique avec 40% des chercheurs et scientifiques du monde ; la puissance culturelle, avec la diffusion de l'anglais et leurs productions cinématographique et musicale. Tout ceci explique la maîtrise des pouvoirs de commandement. 240 des 500 premières firmes mondiales sont américaines et se retrouvent aux premiers rangs dans les plus grands secteurs : informatique, finance, pharmacie, grande distribution, automobile.

Source : L. Courrou, D. Caillet, C. Ruiz, La Mondialisation, Bréal, 2005

Document 2

Partout s'imposent valeurs et références américaines : à Hong Kong, où la densité humaine dépasse 5300 habitants au kilomètre carré, la publicité du cow-boy Marlboro, fondée sur le mythe des grands espaces, remporte un succès éclatant. Le symbole le plus clair de cette « américanisation du monde » est la bouteille Coca-Cola, un soda consommé de Manille à Anchorage et de Londres à Pékin, sauf dans les pays où triomphe son concurrent – américain lui-même – Pepsi-Cola. Hollywood diffuse, dans les films d'abord, puis dans les feuilletons, des modèles qui font rêver toutes les catégories sociales. Ainsi, à Alger, les aventures de l'abominable J.R. et de sa malheureuse épouse Sue Ellen (Dallas) mettent-elles fin un temps aux embouteillages.

Source : Sous la direction de J.-P. Rioux, Une histoire du monde contemporain. Bibliothèque historique Larousse, Paris, 2008.

Questions

- 1- Présentez le document 2.
- 2- Relevez deux éléments qui illustrent la puissance économique des États-Unis aujourd'hui (doc 1)
- 3- Quel passage du doc 1 confirme l'« américanisation du monde » décrite dans le doc 2 ?
- 4- A l'aide de vos connaissances et des informations prélevées dans les documents, rédigez un paragraphe argumenté de 12 à 15 lignes sur la puissance des États-Unis dans le monde.